

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28.02.2022

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-DEUX, le VINGT-HUIT FEVRIER,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 22 – Votes pour : 22 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

<u>Etaient présents</u>: S. ALLEG – G. BARRA– A. MAGNIN MELOT - R. MARTEL TRIGANCE – Adjoints

J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA – M. BODY - A. CARRU MARTEL - P. GINER – J. HENSELER- S. LAINE - M. MARTEAU - E. MENUT – N. PIGAGLIO - J. RAYNAUD -- Conseillers Municipaux

<u>Absents excusés</u>: N. DEDULLE LELUIN (pouvoir à S. ALLEG) - J. DUBOIS (pouvoir donné à G. BARRA) - J.L. GIRAUD (pouvoir à E. MENUT) - B. MONTAGNE (pouvoir donné à J. HENSELER) - N. PERRICHON (pouvoir donné à S. LAINÉ) - A. RASKIN (pouvoir donné à R. MARTEL TRIGANCE) - M. RAYNAUD (pouvoir donné à J. RAYNAUD)

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET COMMUNE M14 AFFECTATION DES RÉSULTATS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2021 de la commune M14, conforme au compte de gestion du percepteur et précise que la commission « finances » s'est réunie le 21 février dernier.

La délibération visant à approuver le compte administratif 2021 ainsi que le compte de gestion du percepteur est adoptée avec une abstention (M. le Maire s'étant retiré au moment du vote du CA).

ESPACE CULTURE / JEUNESSE MARCHÉ D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE – AVENANT 1

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune de Tourrettes a lancé un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'aider la collectivité territoriale à définir ses besoins pour la création d'un espace culture jeunesse.

La délibération visant à valider l'avenant n°1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ayant pour objet d'augmenter la présence du bureau d'études Verdi en phase travaux, à hauteur de 8.410 € HT est adoptée à l'unanimité.

VENTE D'UNE PARCELLE CADASTRÉE SECTION I N° 161 – LES COLLES DES TURQUIÈRES

Monsieur le Maire rappelle que Messieurs Bouche et Pezzuolo ont fait savoir, par courrier en date du 22 novembre 2021, leur souhait d'acquérir une parcelle appartenant à la commune de Tourrettes section I n° 161, les Colles des Turquières, pour une superficie de 1.292 m².

La délibération visant à autoriser à vendre la parcelle section I n° 161 à Messieurs Bouche et Pezzuolo, est adoptée à l'unanimité.

PRÉSENTATION LISTE DES MARCHÉS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents marchés notifiés en 2021, dont les montants sont compris entre 25 000 euros HT et 40 000 euros HT. Pour les marchés publiés au-dessus de 40.000 € HT sur le profil acheteur, les données essentielles sont en accès libre.



La délibération visant à prendre acte de la liste des marchés publics est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION ARPAF

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention passée entre la commune de Tourrettes et l'association ARPAF, pour une durée d'un an, pour l'aide à la stérilisation des chats libres errant sur la commune.

La délibération visant à approuver la convention avec l'association ARPAF est adoptée à l'unanimité.

DÉCOUVERTE DE L'OPÉRA À TOURRETTES - ÉTÉ 2022

Monsieur le Maire fait un récapitulatif des manifestations de l'été 2021 et plus particulièrement il évoque le succès de l'opéra express « la flûte enchantée » qui s'est déroulée fin juillet, place de l'Horloge.

La délibération visant à approuver la découverte de l'opéra à Tourrettes et de donner une représentation d'opéra express, porté par Monsieur Peyregne et son équipe 2022 est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h00

Affichage effectué le 4 mars 2022 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Camille BOU

Fait à Tourrettes, le 4 mars 2022